

FSU infos32

Retraité.e.s

janvier 2018

Manifestation à AUCH

Mardi 30 janvier 2018



- pour l'amélioration de l'accompagnement, des services et des soins envers les personnes âgées

- pour l'amélioration des conditions de travail des professionnels

(voir ci-contre et page 2)

« L'insuffisance des effectifs et des moyens dans les établissements accueillant des personnes âgées (EHPAD) et dans les services d'aide à domicile, est reconnue par tous. La réforme de la tarification introduite par la Loi vieillissement dite « ASV », qui va se traduire par des suppressions massives de postes, est unanimement rejetée. »

RDV, parcours de la manifestation

Rassemblement à partir de 13h45 derrière l'ARS* 32, cité administrative, place de l'Ancien Foirail, au niveau des arrêts de bus.

14h30 départ en manifestation vers le Conseil Départemental*.

L'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental sont les financeurs de la Dépendance

Les retraité.es soutiennent les personnels des EHPAD en grève le 30 janvier !

Nous, retraités, sommes inquiets et scandalisés par la situation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Alors que les dotations de fonctionnement sont en baisse, la suppression des emplois aidés va encore réduire les effectifs et augmenter les difficultés des agents en place et le stress des personnes âgées résidentes: **moins de temps pour les repas, moins de temps pour la toilette, moins d'animations, etc.**

Alors que la loi mettant en place le " plan de solidarité grand âge " **promettait un ratio de 1 agent par résident, la moyenne est de 0,6 pour 1, voire 0,3 dans certains cas.**

Alors que tout le monde, y compris à travers la " mission-flash " de Mme IBORRA pour l'Assemblée Nationale reconnaît les **besoins criants du secteur des EHPAD**, le gouvernement met en place la " convergence des tarifs dépendance et soins ", ce qui signifie en clair déshabiller Pierre pour habiller Paul, prendre un peu aux établissements soi-disant bien dotés pour donner peu aux établissements en déshérence. Et rien sur la nécessité d'avoir plus d'EHPAD publics !

NON à la réforme tarifaire !
Ce sont nos anciens qui sont ainsi maltraités !
Les personnels ne sont en aucun

cas responsables !

- Et alors que les équipements collectifs (écoles, collèges, lycées, terrains de sport, ...) sont à la charge de la collectivité, pourquoi en matière d'hébergement, les personnes âgées doivent-elles supporter les coûts, y compris ceux de l'amortissement des prêts consentis aux gestionnaires ?
- Nous ne pouvons pas admettre que dans un pays qui se prétend la 5e puissance mondiale, on consacre moins de 5 euros au repas d'une personne âgée !
- Nous ne pouvons pas admettre que nos anciens ne puissent avoir une douche chaque jour et des repas à heure régulière ! Qu'on donne aux EHPAD les moyens de fonctionner !

Devant cette indignité, les personnels des EHPAD, à l'appel de toutes les organisations syndicales de salariés et d'une association de directeurs, appellent à la grève le 30 janvier 2018

Les 9 organisations nationales de retraités soussignées* soutiennent le mouvement des salariés des EHPAD, appellent les pouvoirs publics à les rencontrer et participeront aux rassemblements et manifestations organisés au cours de cette journée.

Paris, le 21 décembre 2017



Ce qui a changé au 1^{er} janvier 2018 pour les retraités

La plupart de retraités verront leur pouvoir d'achat net baisser de 1,7 % avec l'augmentation de la CSG (sauf ceux qui sont non soumis ou soumis au taux réduit de CSG).

Le tarif réglementé du gaz naturel augmente de 6,9 %.

Le forfait hospitalier augmente de 2€ passant à 20€ par jour.

Les carburants automobile augmentent : essence + 3,84 centimes, gazole + 7,6 centimes.

Le montant des procès verbaux pour stationnement illicite, jusqu'alors fixés nationalement à 17€, sont maintenant fixés par les villes elles-mêmes (exemples : Lyon 60€, Paris 50€, Strasbourg 35€, ...).

Les prix des timbres postaux augmentent, en moyenne, de 5 %.

Les cotisations des mutuelles santé augmentent, en moyenne, de 2 % à 4 % (MGEN de 5 % à 7,5 % pour les retraités).

Augmentation des assurances : habitation de 1 % à 2 %, automobile de 2 % à 3 %.

Augmentation des frais bancaires de 0,25 % en moyenne.

Réduction de 30 % de la taxe d'habitation si le revenu fiscal de référence est inférieur à 27 000€ pour une personne seule ou 43 000€ pour un couple.

Pour les retraités, transformation de la réduction d'impôt en crédit d'impôt pour l'emploi d'une personne à domicile.

58% DES FRANÇAIS ONT UNE BONNE OPINION DE MACRON



HAUSSE DE LA CSG

+ 1.7 %

Ce que vous aurez en moins selon votre pension:

1200€/mois : - 25€/mois

1500€/mois : - 26€/mois

1700€/mois : - 29€/mois

2000€/mois : - 34€/mois

2400€/mois : - 58€/mois

Fonds de pensions

Emmanuel Macron veut utiliser les 15 à 20 milliards d'euros des provisions des régimes de retraites pour l'investissement des entreprises, via des fonds de pension spéculatifs. Le pire est à craindre pour nos retraites.

Aux Etats-Unis les fonds de pensions publics sont au bord de la faillite et ne pourront assurer le paiement des retraites de millions d'agents territoriaux.

Préparer et défendre sa retraite

Une réunion qui a bien failli être victime de son succès

A peine quelques inscrits mais beaucoup de présents pour la réunion "futur-es retraité-es" organisée par le SNUipp-FSU 32 au mois de juin 2017. Il a fallu se serrer, il faisait chaud, mais une fois résolus les problèmes pratiques, la réunion pouvait commencer.

L'affluence de collègues témoigne du souci des futur-es retraité-es d'être bien informé-es pour préparer ce moment important de leur fin de carrière, mais aussi de leurs inquiétudes vis-à-vis de leurs droits impactés par les précédentes réformes et la crainte devant celle qui s'annonce.

La réunion s'est déroulée en deux temps.

D'abord une phase intense de questions sur des situations générales et individuelles donnant lieu à des réponses précises, parfois techniques mais utiles à la compréhension des mécanismes de calcul de retraite.

Puis un moment d'information sur le syndicalisme des retraité-es et la nécessité de renforcer l'outil syndical, agrémenté d'un diaporama sur l'évolution de la sociologie française et les différentes hypothèses de réponses politiques devant l'augmentation du taux des retraité-es.

Philippe DUBRANA
Joel RAMBEAU



La dépendance n'est pas un choix. Sa prise en charge doit devenir un droit régi par la Sécu. Tous concernés !
Manifestation à AUCH mardi 30 janvier 2018